



## SFAM - virement indemnisation conditionné à facture proforma - contrairement au contrat

Par **MichaelB**, le **08/11/2019** à **11:57**

Assurance : SFAM

Référence d'adhésion : 5005451

N° sinistre : SIN681535

Garantie : Casse toute cause TV

Objet : virement indemnisation conditionné à facture proforma - contrairement au contrat

Bonjour,

Contrairement au contrat, mon assurance SFAM exige une facture proforma pour effectuer le virement de mon indemnité de 1 299.99 € pour la garantie casse de ma TV.

Le contrat prévoit clairement le versement d'une indemnité correspondant à la valeur du bien au jour du sinistre, sans aucune condition d'achat.

Aucun magasin (DARTY, FNAC, BOULANGER, ...) n'accepte de me fournir une facture proforma à l'avance. L'achat immédiat est exigé.

Pourriez-vous m'aider à obtenir le virement de mon indemnité s'il vous plaît ?

De plus, l'assureur ne communique que par téléphone, jamais par écrit (pas d'email).

Merci par avance.

Cordialement.

Par **morobar**, le **08/11/2019** à **16:23**

Bonjour,

Facture pro-format ou devis c'est pareil.

ALors vous demandez un devis avec un zaccouski, comme mise en place et réglage par le technicien, histoire de justifier la demande d'écrit ou pour valider un crédit affecté, et vous aurez votre document.

Sinon ne restera que le médiateur de l'assureur, sachant que l'entreprise en, question n'est pas assureur, mais courtier en assurances.

Mais vous êtes sûr qu'il ne s'agit pas d'un devis pour réparation par exemple ?

Par **MichaelB**, le 12/11/2019 à 17:00

Bonjour,

Merci, le devis pour réparation avait été transmis auparavant.

La SFAM a été très réactive et m'a confirmé le virement de mon indemnisation sous 3 semaines.

Pour information, la SFAM accepte également une capture d'écran de panier sur un site d'achat, au lieu d'une facture proforma.

Cordialement.

Par **nihilscio**, le 12/11/2019 à 17:47

Bonjour,

Moralité : il ne faut pas crier avant d'avoir mal.